

DES CAS PARTICULIERS POUR EXPOSER LES LACUNES DANS LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Un guide sur les litiges stratégiques
dans le domaine des droits humains et fondamentaux





À QUI S'ADRESSE CE GUIDE SUR LES LITIGES STRATÉGIQUES ET POURQUOI ?

Ce **guide s'adresse en particulier aux professionnel·le·x·s** qui travaillent au quotidien avec des personnes concernées par des violations des droits humains. Il s'agit par exemple de conseiller·ère·x·s juridiques pour les demandeur·se·s d'asile ainsi que d'employé·e·x·s des centres d'accueil, des accompagnant·e·x·s dans les institutions pour personnes handicapées ou âgées, des centres d'accueil pour personnes en détresse, d'employé·e·x·s des services psychiatriques ou les conseiller·ère·x·s dans des organisations spécialisées telles que le Transgender Network, le centre de conseil indépendant pour le droit de l'aide sociale et le centre de conseil pour les personnes privées de liberté.

En contact direct avec les personnes concernées, ces professionnel·le·s sont à la source des cas stratégiques. Le traitement d'un grand nombre de cas traités permet d'identifier **les schémas de violations des droits humains** et les problématiques systématiques.

Ces spécialistes peuvent informer les personnes concernées de leurs droits, mais aussi renforcer leur accès à la justice en **identifiant les cas pouvant devenir des précédents** et en les mettant en lumière.

Il est donc important que les professionnel·le·x·s **détectent les cas adaptés** et les signalent directement à des avocat·e·x·s spécialisé·e·x·s ou les **communiquent** au Point de contact pour les litiges stratégiques. Cette brochure vise à expliquer l'instrument du litige stratégique et à présenter les **critères permettant d'identifier un cas stratégique** adapté.

Les dysfonctionnements structurels et systématiques peuvent être identifiés seulement quand les professionnel·le·x·s et les personnes concernées signalent régulièrement des cas similaires.





QU'EST-CE QU'UN LITIGE STRATÉGIQUE ?

Qu'est-ce qu'un litige stratégique ?

Un litige stratégique est une procédure judiciaire planifiée de manière ciblée afin de combler les lacunes dans la protection des droits humains. L'affaire portée devant les tribunaux représente l'ensemble des cas de violations systematiques et donc structurelles des droits humains. Le cas porte sur une problématique qui concerne de nombreuses personnes ; ainsi, son effet dépasse le cas individuel.



[La vidéo explicative ici!](#)

Qu'est ce qu'un cas/litige stratégique ?

Nous parlons de «pathologie du cas individuel» lorsqu'il s'agit d'une violation flagrante du droit, mais que l'unique objectif est de rechercher la justice pour le cas d'espèce. L'affaire n'a ainsi pas d'effet au-delà du cas individuel, car des procédures judiciaires ont déjà été menées et tranchées dans d'autres cas analogues. Il existe de nombreux exemples en droit de la famille, par exemple dans les litiges relatifs à la garde ou au droit de visite.

Quel est l'objectif d'un litige stratégique ?

Le litige stratégique est un instrument visant à renforcer la protection des droits humains: il s'agit d'utiliser une procédure judiciaire comme moyen de thématiser les violations structurelles des droits humains au-delà du cas individuel. L'objectif est de combler de manière ciblée et coordonnée les lacunes juridiques en matière de protection des droits humains et de faire évoluer la pratique. Le but peut également être en soi d'attirer l'attention sur les abus par la médiatisation de la procédure judiciaire grâce à un travail de sensibilisation du public et d'action politique.

Pourquoi les litiges stratégiques sont-ils importants ?

Le litige stratégique est une méthode particulièrement efficace pour renforcer l'accès à la justice des groupes de personnes marginalisés. En effet, les victimes de violations structurelles des droits humains sont généralement les personnes déjà désavantagées, telles que les personnes demandant l'asile ou se trouvant en situation de précarité.

Les litiges stratégiques contribuent concrètement à faire respecter le droit dans des cas individuels et font évoluer la pratique juridique à travers de nouvelles décisions de principe.

Un travail de sensibilisation du public permet également de donner une voix à ces groupes défavorisés. D'autres personnes concernées peuvent ainsi être encouragées à faire valoir leurs droits et à demander de l'aide.

La mise en réseau d'une grande diversité d'acteurs permet aux personnes concernées d'être accompagnées dans leur combat.



Quels instruments peut-on utiliser pour mener un litige stratégique ?

Afin d'améliorer la coordination et l'orientation stratégique des activités, un groupe de coordination réunissant les différents acteurs impliqué-e-x-s est constitué autour des litiges stratégiques. Au-delà des avocat-e-x-s, les ONG et les expert-e-x-s peuvent exercer les fonctions suivantes:

- Lien entre les personnes concernées et les avocat-e-x-s ;
- Élaboration de la stratégie juridique et de communication ;
- Relations publiques et presse ;
- Élaboration ou commande d'expertises scientifiques ;
- Soutien au financement des frais judiciaires ;
- Implication d'autres acteurs tels que des politicien-ne-x-s.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser tous ces moyens dans tous les litiges. Le choix des mesures de soutien appropriées fait partie intégrante de la stratégie définie. L'implication des médias et du public ainsi que le choix du moment opportun pour lancer un litige stratégique par exemple doivent être clairement définis sur le plan stratégique et juridique.



Notre vidéo explicative par ici!

Quels sont les principes à respecter pour mener un litige stratégique?

L'éthique du litige stratégique interdit d'instrumentaliser les victimes de violations des droits humains et de faire passer les intérêts de la collectivité avant ceux des personnes concernées. Leurs avocat-e-x-s ont l'obligation éthique et juridique de défendre les intérêts de leurs client-e-x-s de manière cohérente et sans exception, en leur accordant la priorité absolue. Les ONG sont tenues d'agir et de médiatiser l'affaire uniquement dans l'intérêt et en concertation avec les personnes concernées.





COMMENT IDENTIFIER UN CAS STRATÉGIQUE ?

Comment reconnaître un cas potentiellement stratégique? (identification)

Pour identifier un cas stratégique, il faut examiner l'aspect structurel : la violation des droits humains est-elle systematique et récurrente ? Se présente-t-elle dans différents cas ? D'autres personnes sont-elles également concernées et celles-ci pourraient-elles être interverties ? La question juridique que pose le cas a-t-elle une portée sociale ? S'agit-il d'une lacune dans la protection des droits humains ? Le cas peut-il avoir un effet au-delà du cas individuel ?

Quels sont les exemples de cas/litiges stratégiques ?

Le mari de Renate Howald Moor est décédé des suites d'un cancer causé par l'amiante. Elle a obtenu gain de cause devant la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que des dommages et intérêts même après l'expiration du délai de prescription.



Le cas documenté «Justice pour les victimes de l'amiante» par ici

Dans un arrêt de principe, la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) a considéré que la Suisse violait la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) avec sa pratique d'interdiction absolue de la mendicité. Cet arrêt a déjà conduit à une modification de la législation dans certains cantons.



Le cas documenté «Interdiction de la mendicité» par ici

En Suisse, la grande majorité des personnes placées en détention restent en prison après avoir purgé leur peine malgré leur droit à être placé-e-x-s dans un autre établissement. Afin de changer cette pratique, un avocat a porté l'affaire de A. devant le Tribunal fédéral.



Le cas documenté «Détention conforme aux droits humains» par ici



Quels sont les critères les plus importants pour un litige stratégique? (sélection)

Pour évaluer si une affaire se prête à un litige stratégique, il est utile d'examiner la liste de critères suivante:

- **Violation structurelle des droits fondamentaux ou des droits humains.** L'affaire a des répercussions au-delà du cas individuel, des violations systématiques sont présentes, la question juridique à clarifier a une certaine portée sociale.
- **Disposition de la personne concernée** à s'engager pour la cause et, dans certaines circonstances, à s'exposer.
- **Stabilité émotionnelle de la personne concernée.** En principe, un litige stratégique est déconseillé pour les personnes souffrant d'un stress psychologique important.
- **Représentation juridique.** L'avocat-e-x de la personne concernée est intéressé-e-x par la conduite d'un litige stratégique.
- **Situation/présence de la personne concernée.** Certains facteurs liés à sa situation personnelle s'opposent-ils au lancement d'un litige stratégique? Existe-t-il par exemple un risque que la personne concernée disparaisse ou soit expulsée pendant la procédure en cours?
- La **crédibilité des déclarations** de la personne concernée n'est pas remise en question.
- **Chances de succès du procès.** Effet possible d'une procédure judiciaire sur la protection des droits humains (en Suisse).
- **Partie adverse.** De quelles ressources dispose la partie adverse? Quelle est l'importance de la procédure pour la partie adverse?
- **Stade de l'affaire/de la procédure judiciaire.** Un stade précoce est généralement préférable, car il offre généralement davantage de possibilités stratégiques. Il est important que toutes les violations d'obligations en matière de droit international soient examinées dans le cadre de la procédure nationale, au risque que tout recours devant des instances internationales soit exclu.
- **Accord** de toutes les parties concernées (personnes concernées, avocat-e-x-s, organisations de soutien, etc.) sur l'objectif du litige.
- **Ressources** (personnelles, financières, techniques, thématiques). À quel réseau et à quelles ressources peut-on avoir recours?

Pour aider à l'évaluation du cas, humanrights.ch a élaboré un questionnaire qui peut être fourni sur demande.





COMMENT PROCÉDER POUR LANCER UN LITIGE STRATÉGIQUE ?

Où peut-on poser des questions ou signaler des cas stratégiques ?

Si vous ne disposez pas du savoir-faire ou du temps nécessaires pour évaluer un cas, vous pouvez contacter le **Point de contact pour les litiges stratégiques**, ou des **avocat·e·x·s compétent·e·x·s**.

Le Point de contact pour les litiges stratégiques met à disposition un **questionnaire d'évaluation** des cas. Il est recommandé de le remplir avec l'aide d'un·e·x conseiller·ère·x juridique.

Comment procéder pour lancer un litige stratégique ?

Il n'existe pas une seule manière de lancer un litige stratégique. Les **différentes approches possibles dépendent également du sujet et du domaine juridique**. Dans certains cas, la mobilisation est spontanée, car la personne concernée souhaite se défendre. Dans d'autres cas, le litige est sélectionné de manière ciblée par un service de conseil juridique ou une organisation spécialisée, qui souhaite clarifier une question particulière. Des cas peuvent également s'avérer stratégiques ou le devenir au cours de la procédure.

Les éléments suivants sont fondamentaux:

- **Consultation des personnes concernées:** aucune procédure dont l'effet va au-delà des intérêts des personnes concernées ne peut être engagée sans leur consentement et leur accord. Les personnes concernées doivent être pleinement informées de ce qu'implique un litige stratégique (longueur de la procédure, charge émotionnelle et financière, auditions répétées, relations publiques, etc.).
- **Représentation par des avocat·e·x·s compétent·e·x·s:** des professionnel·le·x·s capables de porter une procédure au-delà du niveau national si nécessaire et motivé·e·x·s de mener un litige stratégique. humanrights.ch tient une liste interne d'avocat·e·x·s et peut fournir leurs coordonnées si nécessaire.
- **Argumentation fondée sur les articles pertinents en matière de droits fondamentaux et de droits humains (CrEDH, organes conventionnels de l'ONU):** il est également important de faire appel le plus tôt possible à un·e·x juriste compétent·e·x, car dès le premier recours, les droits humains pertinents doivent être contestés, au moins sur le fond. Il est judicieux de consigner par écrit les articles de la CrEDH ou des conventions de l'ONU ayant été violés afin de pouvoir porter l'affaire devant ces instances ultérieurement.
- **Respect des délais:** le respect des critères formels est essentiel, en particulier devant la CrEDH (délai de recours de 4 mois après le jugement de dernière instance). Cet aspect plaide également en faveur du recours à des avocat·e·x·s ayant déjà de l'expérience devant ces instances.



- **Épuisement des voies de recours internes:** une procédure ne peut être portée devant la CrEDH ou un comité de l'ONU qu'après épuisement de toutes les voies de recours internes.
- **Clarification des questions de financement – demande d'assistance judiciaire gratuite et clarification des sources de financement:** la question du financement des frais de justice peut être déterminante pour un litige stratégique. Un représentant légal apporte son aide pour la demande d'aide juridictionnelle. humanrights.ch soutient les demandes de financement auprès de fondations et de fonds.
- **Demande de mesures provisionnelles:** s'il existe un risque que les personnes concernées subissent d'autres violations des droits humains pendant la durée de la procédure, des mesures provisionnelles peuvent être demandées (auprès de la CrEDH ou des comités de l'ONU). Celles-ci stoppent l'avancement de la procédure, permettant par exemple aux personnes concernées de ne pas être expulsées.



Informations sur les mesures provisoires dans nos tutoriels
«CrEDH : mode d'emploi» et «Organes conventionnels des Nations Unies : mode d'emploi»

Quel soutien le Point de contact peut-il apporter dans le cadre d'un litige stratégique ?

La première étape consiste à faire une **première évaluation de la recevabilité du cas** à partir du questionnaire et/ou des documents relatifs au cas. Si le cas est retenu, le soutien apporté par le centre d'accueil peut aller de la mise en relation avec **un·e·x avocat·e·x** ou de la **publication d'un dossier** sur le site internet à un accompagnement complet, en fonction du soutien déjà existant et du domaine thématique et juridique concerné.

Un **accompagnement complet** peut inclure la coordination d'une équipe de projet ou le lancement d'une campagne, le travail médiatique, les relations publiques, l'aide au financement, le travail rédactionnel de base, la mise à disposition d'expertises ou le soutien émotionnel.

Toutefois, **les ressources du Point de contact sont limitées**. Le Point de contact a pour objectif de médiatiser les cas et de lancer et soutenir les activités pertinentes liées à un cas, sans nécessairement prendre la tête d'une campagne.

Contact



Marianne Aeberhard
 Responsable du Point de contact pour les litiges stratégiques
 marianne.aeberhard@humanrights.ch
 031 302 01 61





INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, TUTORIELS ET EXEMPLES PRATIQUES POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S

Quels sont les mécanismes internationaux de recours existants et comment trouver celui qui convient à chaque cas ?

Après avoir épuisé les voies de recours internes, il est possible de saisir la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) ou, selon les violations invoquées, l'un des cinq comités des Nations Unies. Le [site internet](#) du Point de contact pour les litiges stratégiques fournit des informations détaillées sur ces instances internationales, des instructions étape par étape pour déposer une plainte et une liste de critères pour aider à choisir l'instance appropriée.



Les critères pour choisir le mécanisme international de recours [par ici](#)



Notre tutoriel «CrEDH : mode d'emploi» [par ici](#)



Notre tutoriel «Organes conventionnels des Nations Unies : mode d'emploi» [par ici](#)

Où trouver des exemples de procédures stratégiques déjà menées et des conseils d'avocat·e·x·s expérimenté·e·x·s ?



L'enregistrement de notre atelier avec des expert·e·x·s des litiges stratégiques



Notre galerie des cas documentés [par ici](#)

Informations complémentaires



L'article de fond «Strategic Human Rights Litigation – Eine Standortbestimmung» de Vanessa Rüegger (en allemand) et un [bilan](#) du Point de contact.

